

ENSEMBLE VOCAL ASSANDRA

Motets, Sinfonia et Ciaconna

Claudio MONTEVERDI (1567-1643)



Mercredi 22 octobre 2025

Eglise Le Bois Plage (Ile de Ré)

Jeudi 23 octobre 2025

Eglise de la Genette (La Rochelle)

Samedi 25 octobre 2025

Temple Protestant de Rochefort

Dimanche 26 octobre 2025

Eglise d'Arçais

Pour la plupart des mélomanes, la musique sacrée de Monteverdi commence et s'achève par ses somptueuses Vêpres de la Vierge qu'il publia, avec une messe, en 1610. Pourtant, aussi étonnantes puissent-elles être, les Vêpres de 1610, ne sont qu'un pan du corpus de musique sacrée de Monteverdi et appartiennent, paradoxalement, à la période où l'on ne possède que peu d'information sur son travail comme musicien d'église.

La carrière professionnelle de Monteverdi se divise en deux périodes de durée presque égale. De 1590 ou 1591 à 1612, il servit comme musicien de la cour du duc Vincent de Gonzague qui régnait sur le duché de Mantoue, en Italie du Nord. En 1601, il accédait au rang de maître de la musique de la cour. On ignore dans quelle mesure Monteverdi participait aux activités associées à la musique sacrée à Mantoue. Ce n'est que de temps à autre qu'il contribuait à la vie musicale de Santa Barbara, la chapelle ducal, que Giacomo Gastoldi dirigea de 1582 à 1609. Ses éditions publiées durant sa période mantouane sont en majorité consacrées au madrigal et à l'opéra. Il est pourtant probable qu'il ait écrit de la musique sacrée pour des chapelles moins importantes du palais ducal ou comme musique de chambre spirituelle. Il a aussi été suggéré que les musiciens de la cour et de la chapelle aient pu se réunir au moins une fois par an à Santa Barbara pour célébrer la fête de la sainte patronne et que quelques-unes des œuvres parues dans le recueil de 1610 aient pu être destinées à cette cérémonie.

Une autre hypothèse est à envisager. Parue à une époque où Monteverdi était particulièrement mécontent de ses conditions de vie à Mantoue, la musique du recueil de 1610 était peut-être destinée à illustrer ses qualités de compositeur employable comme musicien d'église. Le volume contient les réalisations musicales de deux services pour lesquels une musique élaborée était souvent requise durant la Renaissance tardive. La Messe, commémoration rituelle de la Cène, était au cœur de la célébration du jour liturgique. Dans le recueil de 1610, Monteverdi se fit fort d'écrire une musique rivalisant avec le style conservateur de Palestrina et de ses contemporains. Celle qu'il composa pour les cinq psaumes, l'hymne, les Magnificat et motets et qu'il destinait aux vêpres, le principal service du soir de l'église catholique, est assez différente. Elle exploite toutes les ressources de la nouvelle musique de la fin du 16^e siècle et du début du 17^e siècle de riches harmonies, des solos expressifs inspirés de l'opéra et une musique aux ornements élaborés destinée à être jouée par des chanteurs et des instrumentistes virtuoses. Le recueil de 1610 a donc tout du portfolio destiné à de potentiels employeurs. Certainement, lorsque Monteverdi emporta des exemplaires de sa nouvelle publication à Rome pour les présenter au Pape Paul V, il y resta près de trois mois et cultiva ses relations avec un groupe influent de cardinaux. En 1611, certains de ses psaumes furent exécutés en la cathédrale de Modène, et, selon un chroniqueur de la ville, ils suscitèrent du « dégoût » chez quiconque les avait entendus.

À la mort de Vincent de Gonzague, Monteverdi fut limogé sans ménagement de la cour mantouane en juillet 1612 par le nouveau duc, Francesco Gonzague. Il semblerait qu'il ait imprudemment laissé entendre pouvoir obtenir ailleurs un meilleur poste. Pendant un an, Monteverdi vécut sans emploi régulier. L'exécution de certaines de ses œuvres à Milan engendra des rumeurs selon lesquelles il aurait cherché à devenir maître de chapelle de la cathédrale milanaise. Monteverdi eut donc la bonne fortune que le poste de maître de chapelle de la basilique Saint-Marc, à Venise, soit devenu vacant au cours de l'été 1613. Il fut même doublement fortuné puisque confrontés à un niveau musical moindre en leur église, les procureurs de Saint-Marc décidèrent de faire appel à des musiciens vivant hors de la

sérénissime république. Pour son audition qui eut lieu le 1er août 1613, Monteverdi dirigea une de ses messes, probablement celle du recueil de 1610. Les procureurs approuvèrent sa nomination à l'unanimité. Tirant beaucoup de satisfaction de l'honneur et du respect qu'il recevait en la Sérénissime, il demeura à Venise jusqu'à sa mort, en 1643.

A travers ses imposants *Selva morale e spirituale* publiés en 1640/41, Monteverdi dressait un résumé de ce qu'il avait achevé à son poste de maître de chapelle de la basilique Saint-Marc à Venise. De nombreux exemples de son œuvre furent cependant publiés par d'autres que ce soit au sein d'anthologies parues en Italie entre 1615 et 1651 ou parmi les ouvrages de l'éditeur musical vénitien Alessandro Vincenti, notamment son recueil commémoratif intitulé *Messa a quattro voci e salmi* de 1650 où figurent une Messe, des psaumes destinés aux Vêpres et une litanie à la Sainte Vierge. La musique que nous vous interprétons est tirée de ces deux types de publication. Les œuvres que nous avons retenues pour nos concerts sont généralement des motets ; c'est-à-dire qu'elles se servent de textes qui ne font pas partie de la liturgie arrêtée de l'église catholique, mais qui ont été tirés de sources bibliques ou librement inventés. Au 17^e siècle, de tels motets pouvaient être chantés durant la Messe notamment au cours de l'élévation et de la Communion ou entre les psaumes durant les Vêpres.

Ces *Selva morale e spirituale* mêlent des motets de solistes à deux et trois voix, instruments et basse continue, et des psaumes polyphoniques ou concertants allant jusqu'à six voix *Cantate Domino*, *Adoramus te* et présentant toutes les combinaisons vocales et instrumentales possibles. Les textes du *Dixit Dominus* et *Laetatus sum* tirés des Vêpres, donnent l'occasion de mettre en pratique le style *concitato* qui consiste en des rythmes serrés, des répétitions rapides de notes et d'accords belliqueux. Monteverdi l'avait analysé et magistralement illustré dans la préface et la musique des *Madrigali guerrieri* du VIII^e livre (Venise, 1638). Quelles parties doivent véritablement être confiées aux chœurs ou aux solistes ? Et quelle serait la nature du chœur : ensemble de solistes, ou avec plusieurs chanteurs pour chaque partie ? Certaines indications de Monteverdi sur la partition semblent accréditer la thèse d'un ensemble de solistes, tel l'intitulé du *Beatus Vir* (*a 6 voci soli nel organo* : à 6 voix seules avec l'orgue accompagné par différents instruments). Nous avons respecté au mieux toutes les indications musicales de Claudio Monteverdi afin de rendre aux motets leur authenticité.

Pour compléter notre programme, nous avons ajouté cinq pièces instrumentales : deux *canzonettes* à 6 parties, une *ciaccona* de Claudio Monteverdi, une passacaille de Claudia Francesca Rusca (1593-1676) ainsi qu'une pièce pour clavecin de Girolamo Frescobaldi (1583-1643). Bien que les sources n'indiquent pas toujours exactement l'instrumentation de ces éléments polyphoniques (sauf pour la pièce d'ouverture), nous nous sommes attachés à ce que tous les instruments soient représentés.

PROGRAMME

Claudio Monteverdi (1567-1643)

Première PARTIE

- Domine ad adjuvandum à l'unisson, basse continue et instruments.
- Dixit Dominus à 6 voix, basse continue et instruments.
- *Canzonetta n°I, basse continue et instruments.*
- Cantate Domino à 6 voix et Adoramus te à 6 voix, basse continue.
- *Passacaglio Secondo de Claudia Francesca Rusca (1593-1676).*
- Deus Tuorum T, Bt, B, basse continue et instruments.

Deuxième PARTIE

- *Ciaccona, basse continue et instruments.*
- Sancta Maria à 3 voix, SI, SII, A, basse continue et instruments.
- *Canzonetta n°II, basse continue et instruments.*
- Laetatus sum à 6 voix, basse continue et instruments.
- *Pièce de clavecin de Girolamo Frescobaldi (1583-1643).*
- Beatus vir à 6 voix, basse continue et instruments.

Sources :

Bibliothèques de Marciana (Italie)

Dixit Dominus, Laetatus sum (1610) *Vespere Pluribus de cantandae cum nonnullis sacris concentibus ad Sacella sive Principum Cubicula accomodata*

Cantate Domino, Adoramus te (1615) *Parnassus musicus Ferdinadeus /a Joanne B. Bonometti.*

Sancta Maria (1618) *Seconda raccolta de sacri canti/Giovanni Bastista Ala*

Ciaccona, Canzonetti I et II (1620) *Symbolae diversorum musicorum/Ab admodum reverendo D.Laurentio Calvo / in lucem editae*

Deus tuorum militum (1640) *Selva morale e spirituale*

Beatus Vir (1640) *Selva morale e spirituale*

Restitution des œuvres : Mustapha Bouali.

Deus, in adiutorium meum intende.
Domine, ad adjuvandum me festina.

Dieu, viens à mon secours.
Seigneur, hâte-toi de venir à mon aide.

Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto,
sicut erat in principio et nunc et semper
et in saecula saeculorum. Amen.
Alleluia.

Gloire au Père, au Fils et au Saint Esprit,
comme il était au commencement, maintenant et
à jamais pour les siècles des siècles. Amen.
Alleluia.

Dixit Dominus Domino meo : sede a
dextris meis, donec ponam inimicos tuos
scabellum pedum tuorum.

Le Seigneur a dit à mon Seigneur
Assieds-toi à ma droite et je ferai de tes ennemis
un escabeau pour tes pieds.

Virgam virtutis tuae emittet Dominus ex
Sion: dominare in medio inimicorum
tuorum.

Le Seigneur enverra le sceptre de sa puissance
depuis Sion : Tu régneras au milieu de tes
ennemis.

Tecum principium in die virtutis tuae in
splendoribus sanctorum :
ex utero, ante luciferum, genui te.

Qu'avec toi soit le pouvoir au jour de ta
puissance dans les splendeurs des saints.
De mon ventre, dès l'aurore, Je t'ai engendré.

Juravit Dominus et non poenitebit eum :
tu es sacerdos in aeternum secundum
ordinem Melchisedech.

Le Seigneur l'a juré et ne s'en repentira pas. Tu
es Prêtre pour l'éternité
Selon l'ordre de Melchisédech.

Dominus a dextris tuis : confregit in die
irae suae reges.

Le Seigneur est à ta droite ;
Il a brisé les rois au jour de sa colère.

Judicabit in nationibus, implebit ruinas:
conquassabit capita in terra multorum.

Il jugera les nations, Il les remplira de ruines. Il
fracassera les têtes sur la terre de nombreux
peuples.

De torrente in via bibet: propterea
exaltabit caput.

En chemin, il boira à l'eau du torrent.
A cause de cela, il relèvera la tête.

Gloria Patri et Filio...

Gloire au Père, au Fils...

Cantate Domino canticum novum,
Cantate et benedicite nomini ejus :
Quia mirabilia fecit.
Cantate et exultate et psallite in cythara
et voce psalmi :
Quia mirabilia fecit.

Chantez au Seigneur un chant nouveau,
Chantez et bénissez son nom,
Car il a fait des merveilles.
Chantez, exultez et jouez sur la cithare
En chantant des psaumes,
Car il a fait des merveilles.

Adoramus te, Christe, et benedicimus
tibi.
Quia per sanguinem tuum pretiosum
redemisti mundum.
Miserere nobis.

Christ, nous t'adorons et nous te bénissons,

Car tu as racheté le monde par ton sang
précieux.
Prends pitié de nous.

Deus tuorum militum

Sors, et corona, praemium,
Laudes canentes Martyris
Absolve nexu criminis.

Dieu, tu es pour tes soldats leur part,
leur couronne et leur récompense.
Délie des liens de leur crime
Ceux qui chantent ton Martyre.

Pœnas cucurrit fortiter
et sustulit viriliter;
pro te refundens sanguinem,
æterna dona possidet.

Il a affronté le supplice avec courage,
il l'a supporté vaillamment,
et, répandant son sang pour toi,
il possède les dons éternels.

Laus et perennis gloria
Deo Patri et Filio,
Sancto simul Paraclito
in sempiterna sæcula.
Amen.

Louange et gloire éternelle
A Dieu le Père et au Fils,
Et aussi au Saint Esprit
Pour les siècles des siècles.
Amen.

Sancta Maria, succurre miseris,
juva pusillanimes, refove flebiles.

Sainte Marie, viens au secours des malheureux,
aide les affligés, console ceux qui pleurent.

Sancta Maria ora pro populo,
interveni pro clero, intercede pro devoto
femineo sexu ;
Sancta Maria sentiant omnes tuum
juvamen quicumque celebrant tuam
commemorationem

Sainte Marie, prie pour ton peuple,
Intercède pour les prêtres et pour les femmes
qui se consacrent à Dieu.
Sainte Marie, que tous ceux qui célèbrent ton
souvenir sentent la force de ton secours.

Laetatus sum in his quae dicta sunt
mihi: In domum Domini ibimus.

Je me suis réjoui quand on m'a dit :
Nous irons dans la maison du Seigneur.

Stantes erant pedes nostri, in atriis tuis,
Jerusalem.

Nos pieds se sont arrêtés à tes portes,
Jérusalem.

Jerusalem, quae aedificatur ut civitas :
cujus participatio ejus in idipsum.

Jérusalem qui est bâtie comme une ville dont les
parties forment un tout.

Illuc enim ascenderunt tribus, tribus
Domini : testimonium Israël, ad
confitendum nomini Domini.

C'est là que sont montées les tribus du
Seigneur, témoignage d'Israël pour célébrer le
nom du Seigneur.

Quia illic sederunt sedes in judicio, sedes
super domum David.

C'est là que sont les sièges de la Justice, les
sièges de la Maison de David.

Rogate quae ad pacem sunt Jerusalem, et
abundantia diligenter te.

Priez pour la paix à Jérusalem et pour
l'abondance à ceux qui t'aiment.

Fiat pax in virtute tua, et abundantia in
turribus tuis.

Que la paix soit dans tes remparts
Et l'abondance dans tes palais.

Propter fratres meos et proximos meos,

A cause de mes frères et de mes amis,

loquebar pacem de te.

J'ai demandé la paix pour toi.

Propter domum Domini Dei nostri,
quaesivi bona tibi.

A cause de la Maison du Seigneur notre Dieu,
j'ai demandé le bonheur pour toi.

Gloria Patri et Filio...

Gloire au Père, au Fils...

Beatus vir qui timet Dominum: in
mandatis ejus volet nimis.

Heureux l'homme qui craint le Seigneur, il
trouve la joie dans ses préceptes.

Potens in terra erit semen ejus; generatio
rectorum benedicetur.

Sa lignée sera puissante sur la terre.
La race des hommes justes sera bénie.

Gloria et divitiae in domo ejus : et
justitia ejus manet in saeculum saeculi.

La gloire et la richesse seront dans sa maison.
Et sa justice demeurera pour toujours.

Exortum est in tenebris lumen rectis :
misericors, et miserator,
et justus.

Dans les ténèbres, la lumière s'est levée pour les
hommes droits. Il est compatissant, il prend
pitié, il est juste.

Jucundus homo qui miseretur et
commodat ; disponet sermones suos in
judicio : quia in aeternum non
commovebitur.

Il est heureux celui qui s'apitoie et rend service.
Il répand ses paroles avec discernement. Il ne
sera jamais ébranlé.

In memoria aeterna erit justus ; ab
auditione mala non timebit.

Le juste restera dans les mémoires pour
l'éternité. Il ne craindra pas les méchantes
rumeurs.

Paratum cor ejus sperare in Domino,
confirmatum est cor ejus ; non
commovebitur donec despiciat inimicos
suos.

Son cœur est prêt : il espère dans le Seigneur.
Son cœur est affermi et il méprisera ses
ennemis.

Dispersit, dedit pauperibus ; justitia ejus
manet in saeculum saeculi: cornu ejus
exaltabitur in gloria.

Il a distribué, donné aux pauvres.
Sa justice demeure pour les siècles des siècles.
Sa force sera glorifiée.

Peccator videbit, et irascetur ; dentibus
suis fremet et tabescet : desiderium
peccatorum peribit.

L'impie le verra et s'irritera.
Il grincera des dents et il déperira.
Les projets des impies seront anéantis.

Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto,
sicut erat in principio et nunc et semper
et in saecula saeculorum. Amen.

Gloire au Père, au Fils et au Saint Esprit,
comme il était au commencement, maintenant et
à jamais pour les siècles des siècles. Amen.



Manuscrit :
Dixit
Dominus

Vespere
Pluribus de
cantandae
cum nonnullis
sacris
concentibus
ad Sacella
sive
Principum
Cubicula
accomodata

Ensemble vocal Assandra

Eve Diligent	<i>Soprano I</i>
Marie Albassier	<i>Soprano II</i>
Mustapha Bouali	<i>Alto & Direction</i>
Henri Chauveau	<i>Ténor</i>
Gérard Brousseau	<i>Baryton</i>
Hubert Bolin	<i>Basse</i>

Ensemble instrumental

Violon I et II : Martial Berger, Olivier Taton.
Flûtes à bec I et II : Anne Leleu, Brigitte Bidegaray-Fesquet.
Cornets I et II : Sergio Cirrello, Camille Bélart.

Continuo*

Orgue positif : Bruno Boulangé.
Clavecin : Paul Ferbos.
Viole de gambe : Françoise Bourgoïn.
Théorbe et guitare baroque : Jean-Yves Prax.
Contrebasse : Albert Regeffe.

